

Le BQ, 21 avril 2020

Le Premier ministre Edouard PHILIPPE envisage un vote à l'issue du débat sur les techniques de traçage des données mobiles au Parlement

Sous la pression de l'opposition, le Premier ministre Edouard PHILIPPE n'a pas fermé la porte hier à un vote au Parlement sur les techniques de traçage des données mobiles pour lutter contre le Covid-19.

Le président de la République Emmanuel MACRON avait annoncé la semaine dernière qu'un débat parlementaire aurait lieu sur ce thème sensible, qui suscite des réserves jusque dans la majorité (cf. BQ du 14/04/2020). Ce débat est prévu le 28 avril à l'Assemblée nationale et le lendemain au Sénat, sur la base de l'article 30-1 de la Constitution, qui prévoit que le gouvernement peut, devant l'une ou l'autre des assemblées, "faire, sur un sujet déterminé, une déclaration qui donne lieu à débat et peut, s'il le décide, faire l'objet d'un vote sans engager sa responsabilité". Pour l'heure, il n'est pas prévu de vote.

"Le Premier ministre a dit qu'il entendait les demandes (de vote) et qu'il y aurait des discussions à ce sujet", a indiqué hier son entourage en précisant cependant qu'aucune décision n'était encore prise. "Il n'a pas dit non, il n'a pas dit oui", a-t-on résumé à l'issue d'une réunion téléphonique avec les chefs de partis, dont beaucoup réclament un vote sur ce sujet sensible.

Après les députés LR, PS et PCF, les sénateurs Socialistes ont déposé à leur tour hier une proposition de résolution demandant un vote. "Le Parlement n'est pas un club de réflexion", écrit-ils dans ce texte. "Un débat n'est pas suffisant. Les libertés publiques comme la démocratie ne peuvent être mises entre parenthèses", a justifié M. Patrick KANNER, président du groupe Socialiste au Sénat, pour justifier cette demande de vote. Sur cette question "essentielle pour les libertés publiques et le respect de la vie privée", le Parlement doit pouvoir SE PRONONCER sur la déclaration que fera le gouvernement", a également estimé M. Jean-Pierre SUEUR, vice-président (PS) de la commission des Lois du Sénat. Mettant également en avant les risques pour la sécurité des données personnelles des utilisateurs, EELV appelle pour sa part les internautes à signer une "plateforme" en ligne à ce sujet.

Dans la matinée, le président du groupe REM à l'Assemblée nationale, M. Gilles LE GENDRE, avait suscité de vives réactions en estimant que le débat sur ce sujet était "essentiel" mais que "le vote n'apporterait rien de plus", en raison des règles sanitaires et des effectifs "très réduits" à l'Assemblée. "Rien de plus ? Le vote, c'est ce qui distingue le débat parlementaire de la casserole", a réagi le député des Landes et porte-parole du PS Boris VALLAUD sur Twitter, alors que le député (LFI) de la Seine-Saint-Denis Alexis CORBIERE fustigeait "une dérive antidémocratique".

